

# Un veau et cinq moutons tués par un loup

**CHAUMONT / BROT-PLAMBOZ** Aperçu depuis 2013 dans le canton de Neuchâtel, le loup a fait des victimes ces derniers jours chez deux éleveurs. La Confédération a indiqué que les critères pour un éventuel tir n'étaient pas remplis.

PAR NICOLAS.WILLEMIN@ARCINFO.CH

Dans la nuit du jeudi 21 au vendredi 22 septembre, un loup a attaqué un jeune veau dans un pâturage situé à proximité du hameau de Grand Chaumont, sur le territoire communal de Neuchâtel. Quelques jours plus tard, dans la nuit de samedi à dimanche, une autre attaque est survenue à Brot-Plamboz, où cinq moutons ont été tués dans un parc.

“ Il ne semble pas qu'il y ait des meutes de loup dans le canton. Il y a des individus isolés.”

CHRISTOPHE NOËL  
INSPECTEUR CANTONAL DE LA FAUNE



Un loup capturé par un piège photographique dans la région des Verrières, en août 2023. SP - SFFN

Selon le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature (SFFN), qui a annoncé la nouvelle hier, il s'agit des premières prédatons causées par le loup dans le canton de Neuchâtel depuis son retour constaté en 2013, année où il avait tué un daim d'élevage. «Si sa présence est attestée depuis dix ans, on ne nous avait encore jamais signalé des dommages de cette ampleur sur des animaux de rente», explique Christophe Noël, chef du SFFN et inspecteur cantonal de la faune. Au début du mois de juillet cependant, un éleveur vaudois a

perdu une chèvre, à la frontière entre les cantons de Neuchâtel et de Vaud. Mais les expertises ont été conduites par les autorités de son canton.

## Analyses génétiques à Lausanne

Tant à Chaumont qu'à Brot-Plamboz, les gardes-faune ont été avertis par les propriétaires des troupeaux. Les représentants du SFFN se

sont immédiatement rendus sur place pour les expertises d'usage.

Le jeune veau, âgé de 14 jours, a été amené au Centre pour la santé de la faune sauvage (Tierspital) de l'Université de Berne, où des analyses complémentaires ont été effectuées.

Pour les moutons, des échantillons ayant été prélevés sur place, il n'a pas été jugé utile de procéder à des examens

complémentaires. Les prélèvements ont été envoyés à l'Université de Lausanne pour des analyses génétiques qui devraient permettre de savoir s'il s'agit d'un seul loup ou de plusieurs. Les résultats ne sont pas attendus avant deux ou trois semaines. Le communiqué du SFFN précise cependant que «la responsabilité du loup ne fait aucun doute dans les deux cas». Les gardes-faune se basent en

effet sur les blessures constatées et sur d'autres indices recoltés à proximité.

## Aussi dans le Jura et Jura bernois

Les analyses lausannoises permettront également de savoir si le ou les loups concernés sont également à l'origine des dommages constatés dans les cantons voisins. Ainsi, dans le Jura, cinq chèvres ont été tuées à Undervelier le

10 septembre, puis trois autres à Roche dans la nuit du 14 au 15 septembre.

Dans le Jura bernois, six chèvres ont été tuées à Orvin entre le 22 et le 23 septembre. Le loup a aussi fait des victimes à Mont-Tramelan quelques jours plus tard, le 25 septembre.

Le loup étant une espèce protégée au niveau fédéral, les animaux tués seront indemnisés à 100% par la Confédération et le Canton.

## Pas de tir possible

Christophe Noël précise par ailleurs que les services de la Confédération ont indiqué au canton de Neuchâtel que les critères pour une éventuelle décision de tirer le loup n'étaient pas remplis. Selon la législation fédérale, les cantons peuvent l'autoriser pour autant que des mesures de protection raisonnables aient été mises en œuvre au préalable. Ce qui n'était pas le cas tant à Chaumont qu'à Brot-Plamboz.

Mais le SFFN précise cependant que la situation pourrait être réévaluée rapidement si d'autres attaques devaient survenir dans la région ces prochains jours et semaines. L'inspecteur cantonal de la faune ajoute que les pièges photographiques installés dans le canton n'ont pris en image que des individus isolés. «Il semble donc qu'il n'y ait pas de meute dans le canton pour l'instant», indique-t-il.

Dans le Jura vaudois, cinq meutes sont installées, dont trois franco-suisse.

## Elles seront 70 reines prêtes à en découdre

**ROCHEFORT** Le samedi 14 octobre prochain, l'Amicale rochefortoise des vaches d'Hérens organise son combat de reines.

Il y aura du spectacle dans l'arène de Rochefort, samedi 14 octobre prochain. L'amicale rochefortoise des vaches d'Hérens organise son combat d'automne sur le domaine de la Prise-Imer, entre Corcelles et Rochefort.

Organisé pour la dernière fois en 2019 aux Grattes, le combat change de lieu «en raison de la rotation des cultures», précise Hermann Frick, président du comité d'organisation. Le nouveau site permet d'accueillir les

bêtes dans un champ disponible à cette période, tout en étant situé à proximité des bâtiments agricoles. Traditionnellement bisannuelle, la manifestation n'avait pas été montée en 2021 en raison du Covid.

## Espoirs locaux

Pour ce retour, quelque 70 vaches, génisses et génissons sont inscrits pour les combats. Ils viennent des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Vaud, Valais et Berne, mais aussi de Bâle et

d'Argovie, liste Hermann Frick. Parmi toutes ces bêtes, les combattantes locales n'ont rien à envier aux autres. «C'est comme dans n'importe quel sport, ça va dépendre de la forme du jour. Mais nous avons des bêtes bien préparées et qui ont passé tout l'été à la montagne, du côté de la Grande Coeurie», remarque l'agriculteur, notant qu'il est permis d'espérer une victoire à domicile dans l'une ou l'autre des six catégories. Si les animaux passeront la



En 2019, les conditions météo avaient été difficiles pour le 3e combat de reines de l'Amicale rochefortoise des vaches d'Hérens. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

pesée dès 8h30, le public – environ 700 à 1000 visiteurs sont attendus – arrivera dès 10h. Des animations folkloriques, notamment un concert de cor des

Alpes, se tiendront dès 10h15, suivies des premiers combats à 10h30. Lesquels feront une pause à midi, pour se terminer entre 16 et 17h. Difficile d'être

plus précis: «ce sont les bêtes qui décident!» Durant tous les combats, le speaker Jean-François Pralong et le jury permettront aux spectateurs de suivre l'avancée des combats.

L'Amicale rochefortoise annonce innover dans deux domaines cette année. Cette 4e édition, dont l'entrée est gratuite, sera majoritairement cashless (les paiements seront centralisés dans une caisse centrale), et une soirée festive se déroulera après les combats, en présence de l'orchestre Chue-Lee (dès 17h30, jusque vers 22h).

Durant la manifestation, le trafic sur la route cantonale Corcelles-Rochefort sera dévié par Montmollin, la route servant notamment au parcage des voitures des visiteurs. **MAH**

Plus d'information sur [herensrochefort.ch](http://herensrochefort.ch)